

LE REGARD DE L'ANATOMISTE

RAFAEL MANDRESSI

LE REGARD DE L'ANATOMISTE

Dissections et invention
du corps en Occident

ÉDITIONS DU SEUIL
27, rue Jacob, Paris VI^e

CE LIVRE EST PUBLIÉ DANS LA COLLECTION
L'UNIVERS HISTORIQUE

ISBN : 2-02-054099-1

© ÉDITIONS DU SEUIL, SEPTEMBRE 2003

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Extrait de la publication

Introduction

À partir de la fin du XIII^e siècle, avec la réalisation des premières dissections humaines, mûrit en Europe l'avènement d'une nouvelle science anatomique. Deux cents ans plus tard, la pratique des dissections se généralise, elle cesse d'être une rareté pour se transformer en routine dans les amphithéâtres des universités européennes. L'ouverture et l'inspection systématique du cadavre humain deviennent le moyen privilégié de connaître le corps, d'obtenir un savoir toujours plus précis et détaillé sur sa structure. Vouée à dévoiler ce que la peau dérobe à la vue, l'anatomie instaure, à l'aube de la modernité, un dispositif de connaissance.

Le propos de cet ouvrage est de faire l'histoire de ce dispositif. Cela revient à s'interroger sur des opérations concrètes mais aussi sur des stratégies intellectuelles. Sur la façon de percevoir, de penser et de se représenter le corps que le savoir anatomique apporte. C'est-à-dire sur un regard, celui des anatomistes. C'est là l'objet que cet essai voudrait capturer. On s'attachera à mettre au jour les conditions dans lesquelles ce regard est progressivement apparu dès le Moyen Âge tardif, à dégager ses traits essentiels et à suivre ses avatars et son développement jusqu'au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. On constatera sa présence dans des domaines très variés au-delà de la pensée médicale, d'où il s'est exporté vers les discours philosophiques, les arts visuels ou la littérature. Au fil de cette exploration, on verra également se dessiner le corps que le savoir anatomique construit, le corps que dans une large mesure les anatomistes inventent, en posant leur regard sur lui.

Si on avait à choisir un épisode illustrant toutes ces questions, réunissant à lui seul l'ensemble des problèmes posés par une histoire du regard anatomique, ce serait sans doute la découverte du clitoris par Realdo Colombo, un anatomiste italien du XVI^e siècle.

Colombo est de ces personnages auxquels on ne rend véritablement justice qu'à travers la fiction. L'écrivain argentin Federico Andahazi en a donné la preuve dans un court roman où il dose efficacement l'avéré et l'imaginé¹. Pour ce qui est des aspects véridiques, l'auteur a trouvé de quoi s'inspirer dans un essai de l'historien américain Thomas W. Laqueur²; le reste, pour employer une expression appartenant à la langue de l'anatomiste, *se non è vero, è ben trovato*.

Les faits historiques, d'abord : Realdo Colombo, né à Crémone en 1510 et décédé à Rome en 1559, fit ses études à l'université de Padoue, « le centre mondial des recherches anatomiques » pendant la seconde moitié du XVI^e siècle³. Il y fut le disciple d'André Vésale (1514-1564) et son successeur en 1543 à la chaire d'anatomie. En 1545, appelé par Cosme I^{er} de Médicis, il devint professeur à l'université de Pise, qu'il quitta en 1548 pour la Sapienza, l'université papale à Rome, où il demeura jusqu'à sa mort, en 1559⁴. Pendant ces années romaines, le « célèbre professeur d'anatomie, dont nul ne pouvait ignorer l'enseignement », fut le médecin personnel du pape Jules III, pratiqua l'autopsie du cadavre d'Ignace de Loyola (décédé en 1556) et rédigea son grand traité, *De re anatomica libri XV*, « lu et compulsé par tous les anatomistes de la deuxième moitié du XVI^e siècle⁵ ».

Cet ouvrage posthume, daté de 1559 mais paru effectivement à Venise au début de 1560, est généralement retenu par les historiens de la médecine pour les observations qu'il contient ayant prélué à la théorie de la circulation du sang, avancée par l'Anglais William Harvey (1578-1657) dans son *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* (Francfort, 1628). Cela constitue assurément un des apports les plus significatifs de l'anatomiste de Crémone. Or celui-ci fait état, dans le *De re anatomica*, d'au moins une autre trouvaille peut-être tout aussi importante : celle du clitoris. Il l'appela *amor veneris*.

Abandonnons ici un instant l'histoire et passons au récit d'Andahazi. Selon l'écrivain, la recherche de Colombo obéissait à un objectif précis : il voulait conquérir l'amour de Mona Sofia, la plus célèbre prostituée de Venise. Pour y parvenir, il se proposait de trouver rien de moins que le ressort du désir féminin, la clé permettant de le gouverner. En bon anatomiste, il se mit au travail en rassemblant des cadavres de femmes pour les examiner minutieu-

sement. Sans succès. Quelques semaines plus tard, il fut appelé au chevet d'Inés de Torremolinos, une jeune veuve espagnole atteinte d'un mal inconnu. La patiente agonisait. Colombo, perplexe face à cette souffrance énigmatique, eut alors l'intuition ou la fortune de déplacer sa main entre les cuisses de la jeune femme, plus exactement sur sa « zone interdite ». Tel un miracle, Inés de Torremolinos revint aussitôt du seuil de l'au-delà⁶. La chance souriait à l'anatomiste : elle avait mis au bout de ses doigts l'objet jusqu'alors fugitif de sa recherche, le « siège du plaisir féminin » (« *sedes est delectationis mulierum* ») ; l'*amor veneris*, « s'il m'est permis de mettre un nom aux choses par moi découvertes⁷ ».

Colombo revint alors aussitôt à ses cadavres. Il a pu y vérifier l'existence de la petite portion de l'anatomie féminine dont la sollicitation avait rendu la santé à Inés de Torremolinos. Mais cela ne corroborait guère sa découverte, car, comme on pouvait s'y attendre, chez ces cadavres, l'organe en question n'a pas donné signe de vie. Ultime recours : il s'est rabattu sur les lupanars de Padoue et la confirmation souhaitée fut finalement obtenue. Par induction. Malgré cela, sous la plume d'Andahazi l'entreprise de cet anatomiste se solde par un échec : Mona Sofia n'a tout de même pas voulu de lui.

Retournons à l'histoire. La revendication de la découverte de l'*amor veneris* par Realdo Colombo n'est pas passée inaperçue de quelques-uns de ses collègues, qui n'ont pas tardé à contester sa légitimité. Gabriele Falloppia (Fallope, 1523-1562), successeur de Colombo à Padoue, déclara dans ses *Observationes anatomicæ* (1561) que c'était lui – Fallope – qui le premier avait découvert ce *puendum* (*ego primus fuerit*) et que tous les autres à en avoir écrit lui devaient certainement d'en avoir pris connaissance⁸. Au début du XVII^e siècle, l'anatomiste danois Kaspar Bartholin (1585-1629) renvoya dos à dos Fallope et Colombo : « Fallope s'attribue l'invention du Clitoris, & Colomb aussi avec son orgueil ordinaire », dit-il, alors qu'Avicenne (980-1037) et Albucasis († 1009) ou encore Rufus d'Éphèse et Julius Pollux, au II^e siècle, en avaient déjà fait mention⁹.

Un demi-siècle après Bartholin, le Néerlandais Régnier de Graaf (1641-1673) affirme que Colombo n'avait pas le droit de donner un nom à quelque chose qu'avaient vu et baptisé d'innombrables anatomistes depuis l'époque des Grecs. Selon De Graaf, Hippocrate l'avait appelé *columnella*, Avicenne *albatra* ou *virga*, Albucasis

amoris dulcedo, et d'autres encore *sedes libidinis*, *irritamentum libidinis* et *æstrus veneris*¹⁰. De Graaf oublie pourtant quelques noms dans son inventaire. Dans d'autres textes médicaux on trouve aussi *tentigo* et *cauda muliebris*, *coles muliebris* ou *mentula muliebris*, qui signifient dans les quatre cas « pénis de la femme », car *cauda* (queue) avait le même sens que pénis, et *mentula* est le terme obscène par lequel on désignait couramment le membre masculin¹¹. De Graaf s'est trompé, par ailleurs, « en attribuant à des auteurs classiques ou arabes les termes “douceur de l'amour”, “frénésie de Vénus”, “siège du désir” et “aiguillon du désir” [...] Hormis peut-être le dernier, tous ont été utilisés pour la première fois par Colombo ou sont dérivés de sa description¹² ».

En tout cas, au début du XVII^e siècle un autre nom vient remplacer, définitivement, l'*amor veneris* de Colombo. Il fut emprunté non au latin, mais au grec : *clitoris*. Fallope y avait fait allusion dans son traité : les Grecs, dit-il, « ont appelé cette partie *kleitoris*, duquel dérive le verbe obscène *kleitorizein*¹³ ». À savoir, chatouiller le clitoris.

Tant dans sa facette strictement historique qu'avec les greffes de fiction dues à Federico Andahazi, l'affaire de la découverte du clitoris met en scène de façon exemplaire le regard anatomique à l'œuvre.

L'annonce d'une pareille découverte au milieu du XVI^e siècle a de quoi surprendre. Cela semble aussi absurde que de proclamer la découverte de la langue, ou du pénis. Mais Realdo Colombo avait ses raisons. Il était persuadé, dit Thomas Laqueur, que l'observation et le toucher révéleraient « des vérités radicalement nouvelles sur le corps¹⁴ ». Le clitoris en était bien une, et l'anatomiste se prévalait de l'avoir mise au jour. On aurait tort de juger tout simplement dérisoire cette prétention. Si vue d'aujourd'hui elle paraît saugrenue, c'est parce que l'on sous-entend que le clitoris n'a point besoin d'être découvert – on ne découvre pas ce qui est une évidence. Or rien ne distingue vraiment l'idée d'« évidences » corporelles de celle de « vérités » du corps, chère à Realdo Colombo. Pour celui-ci, le clitoris était une vérité inscrite dans le corps depuis toujours, et tôt ou tard elle devait être révélée. Il ne fallait pour cela que le concours d'une science appropriée et le talent du chercheur. Voir dans le clitoris une « évidence », c'est estimer superflue

la « révélation » de Colombo, mais c'est aussi croire, comme lui, que cette « partie » est inscrite dans le corps depuis toujours.

Dans les deux cas, on part du principe que l'existence du clitoris ne doit rien au savoir qui le fait ressortir. Pourtant, elle en dépend. Dans la Rome ancienne, certains organes ou parties du corps n'avaient pas de nom. Le cervelet, par exemple, qui n'était pas dissocié du cerveau, ou le poignet, « censé faire partie de la main, et non pas regardé comme l'articulation reliant la main à l'avant-bras¹⁵ ». Leur nom est venu quand ils ont été isolés par le tracé d'une frontière différente, quand on a cru identifier chez eux de bonnes raisons pour en faire des unités autonomes. De même, le clitoris devint un jour une province nouvelle, fruit du découpage que Colombo estima correspondre à la « vérité ». Mais cette vérité ne se trouvait pas dans le bout de chair qu'il répertoria. Elle était dans son regard d'anatomiste.

Un commerce s'établit entre ce regard et le corps ; celui-ci ne livre ses vérités qu'à un savoir qui contribue à les façonner. L'anatomie n'est pas uniquement, comme le voulait Colombo, le moyen de parvenir à révéler ces vérités, mais aussi le « milieu » épistémologique à l'intérieur duquel ces révélations acquièrent un sens. Le corps n'y est pas offert par transparence, mais devient un objet de connaissance, engendré par le regard de l'anatomiste lorsqu'il y taille ses « vérités ».

Voilà une première description, rapide et schématique, du circuit par lequel se met en place le savoir anatomique, tissé par les anatomistes en dialogue avec les cadavres qu'ils découpent. Mais il s'agit là d'un circuit fermé, qui n'engage que les anatomistes aux prises avec leur discipline. Le regard mis en jeu est strictement professionnel. Cependant, la notion de regard admet un autre usage, à la fois proche du précédent et plus général. On le retrouve, par exemple, chez l'historien des sciences Pierre Thuillier, lorsqu'il considère « étroite » l'interprétation qui réduit la découverte de la perspective à l'époque de la Renaissance à une simple innovation mathématique ; il s'agit plutôt, dit-il, d'« une transformation du regard, une transformation de la *sensibilité*¹⁶ ». La perspective linéaire au *Quattrocento* est inséparable des nouvelles stratégies de perception de l'espace, sous-tendues à leur tour, pour parler encore comme Pierre Thuillier, par « un mode d'observer le monde, de

“sentir” son organisation, d’imaginer ses structures » et, j’ajoute pour ma part, de le penser.

On peut en dire autant de l’anatomie. Pratique scientifique mais aussi pratique culturelle, au sens le plus large de cette expression, les effets de l’extraordinaire essor qu’elle connut à partir du XVI^e siècle ont largement dépassé les limites de la seule sphère médicale. Au-delà de celle-ci, l’anatomie aménage des horizons épistémologiques, sécrète une esthétique et irrigue des doctrines philosophiques. Elle institue une iconographie, fournit des métaphores à toute sorte de parole, devient elle-même un lieu rhétorique et s’insinue dans les idéologies. Bref, elle instaure ce que j’appellerai une « civilisation de l’anatomie » : un vaste réseau de pratiques, de discours et de savoirs qui vont de la table de dissection aux domaines les plus divers de l’imaginaire, tous imprégnés par une manière spécifique de percevoir et d’appréhender la nature, l’organisation et le fonctionnement du corps humain.

Dans ce qui suit, c’est une traversée de cette civilisation de l’anatomie qu’on proposera. Une histoire dont le regard anatomique est à la fois l’énigme et la clé des problématiques soulevées. L’obstination romanesque de Realdo Colombo, sa quête du siège du plaisir des femmes dans une parcelle de chair morte, est là pour en rappeler quelques-unes. Malgré le succès que lui rapporte l’exploration (accidentelle) d’un corps vivant, il ne conçoit d’autre moyen de vérifier sa découverte que de se pencher à nouveau sur des cadavres. Leur examen ne lui avait auparavant procuré que des frustrations, mais il y revient quand même, pour couper, décrire et nommer des tissus inertes. Paradoxe du regard de l’anatomiste, qui part à la recherche du vivant dans des objets morts.

Colombo dit avoir découvert le clitoris. Fallope, Bartholin et De Graaf lui en contestent le mérite, mais partagent avec lui la conviction qu’une telle découverte est possible. Autrement, ils ne pourraient pas lui reprocher l’illégitimité de sa revendication. On défendra Colombo en disant qu’en réalité il a inventé le clitoris. Thomas Laqueur a comparé, en ce sens, les découvertes des deux Colombo, Realdo et son compatriote Christophe, le navigateur : « même si l’on accepte qu’il n’ait pas été le premier anatomiste à l’avoir fait, il paraît tout à fait certain que Colombo vit et décrivit le clitoris en 1559. Cela est tout autant vrai que le fait que l’autre Colombo découvrit l’Amérique soixante-sept ans auparavant, mais la vérité

est qu'il arriva à un continent qu'il croyait être le Japon, auquel d'autres Européens étaient arrivés des siècles avant lui et qui fut peuplé par des explorateurs asiatiques à une époque beaucoup plus ancienne. La découverte de Realdo Colombo présente les mêmes contradictions¹⁷ ».

Les anatomistes débarquent sur le corps humain, mus par le dessein d'exposer au grand jour ses secrets ; ils redessinent sa carte, dressent une toponymie et fixent, ce faisant, une topographie nouvelle. Ils redécouvrent, en somme, en soumettant le corps à une mise en morceaux. Le plaisir féminin réside désormais dans une contrée précise, circonscrite par le regard et le scalpel de Colombo. L'anatomie est porteuse d'un projet de fragmentation auquel ses instruments, sa démarche concrète, ne sont pas étrangers, et qui finira par défaire la compréhension du corps en termes unitaires.

Le devenir du clitoris conduit ainsi, si on le suit dans cette direction, à une épistémologie historique, expression qui veut désigner les deux versants de l'enquête menée dans cet essai. Elle est nécessairement historique, car elle doit s'attaquer à des opérations culturelles qui se mettent en place dans la durée – parfois très longue – et dont il faut suivre les trajectoires dans le temps. Elle est aussi épistémologique, dans la mesure où il s'agit de faire le portrait d'un système de connaissance. On y trouvera une tentative de cerner la constellation des idées et des pratiques informées par l'anatomie, leurs déplacements à travers des discours et des gestes, leurs enracinements et leurs échos sociaux et idéologiques. Une étude, dirait Michel Foucault, où « il ne sera donc pas question de connaissances décrites dans leur progrès vers une objectivité dans laquelle notre science d'aujourd'hui pourrait enfin se reconnaître », mais du « champ épistémologique », de « l'épistémè où les connaissances, envisagées hors de tout critère se référant à leur valeur rationnelle ou à leurs formes objectives, enfoncent leur positivité et manifestent ainsi une histoire qui n'est pas celle de leur perfection croissante, mais plutôt celle de leurs conditions de possibilité »¹⁸.

Ce passage dit bien le propos qui anime une épistémologie historique, même si celle que voici ne se veut pas une « archéologie » d'inspiration foucauldienne, dont elle n'emprunte pas la démarche ni, pour l'essentiel, les outils. On n'empruntera pas non plus, sinon de façon tangentielle, les sentiers de l'histoire de la médecine, dont on voudrait tout spécialement éviter les approches que Mirko

Grmek appelle « iatrocenrique » et « biocenrique ». Autant la première de ces approches, celle d'une histoire « faite par les médecins et pour les médecins », que la seconde, qui « privilégie l'étude des idées strictement scientifiques », souffrent généralement « d'un certain triomphalisme, fondé sur la conviction que le présent vaut mieux que le passé et que l'histoire de la pensée a une vocation essentiellement pédagogique. L'histoire de la médecine ne serait qu'un moyen pour mieux apprendre et comprendre les idées actuelles »¹⁹.

Le recensement minutieux des découvertes, l'agencement du récit selon le thème des essais et des erreurs appartiennent à une narration historique dont l'objet est sans ancrages dans son contexte de production. La connaissance est située hors de l'histoire, détachée de ses conditions d'énonciation. Étincelles de vérité arrachées aux ténèbres, ignorance tenace ou vaincue sont la matière première d'une comptabilité élaborée en fonction d'un état du savoir défini à l'avance comme point d'arrivée nécessaire. L'histoire des sciences écrite sous le mode de la fatalité est de ce fait assise sur une curieuse causalité à rebours, dans laquelle le présent précède le passé, où la connaissance d'aujourd'hui se trouve à l'état de latence depuis la nuit des temps, n'attendant qu'à être dévoilée par l'intelligence humaine.

Faire état de ces insuffisances ne vise pas la dénonciation tardive d'une approche dont les faiblesses ne semblent désormais faire aucun doute. Le débat à son égard n'est guère d'actualité²⁰, même si des textes sont encore souvent produits sous son empire : des exemples abondent, rappelle Mirko Grmek, « dans les œuvres de vulgarisation, dans les articles encyclopédiques et dans les introductions historiques des ouvrages consacrés à la science contemporaine²¹ ». L'intérêt d'en faire mention ici tient au fait que des pans importants de l'histoire de l'anatomie ont traditionnellement été traités dans ce registre.

Certains préjugés ont ainsi été solidement institués, comme en témoigne l'interdiction supposée de pratiquer des dissections qu'on a longtemps attribuée à l'Église, les anatomistes ayant alors dû mener un combat au nom de la science contre l'obscurantisme imposé par le christianisme médiéval. Thèse que rien n'étaye, mais par laquelle on a souvent expliqué l'absence de dissections humaines entre le III^e siècle avant Jésus-Christ et la fin du Moyen Âge. Les raisons de cette longue absence seront au cœur du premier chapitre

de ce livre. On s'interroge d'habitude sur les entraves qui auraient empêché l'ouverture du cadavre humain, ce qui revient à supposer que des dissections n'ont pas été pratiquées pendant près de quinze siècles parce que quelque chose y a fait obstacle. Cela sous-entend que les dissections constituent un moyen « naturel » d'accéder à la connaissance du corps, puisque, si rien ne s'y était opposé, elles auraient eu lieu. Une conjecture qui va sans doute trop loin, car si les dissections appartiennent à notre paysage d'évidences c'est peut-être parce que leur usage systématique depuis la Renaissance les y a intégrées, et non pas parce qu'il s'agit d'opérations auxquelles on aurait « naturellement » recours.

Dès lors, il faudrait s'intéresser moins à ce qui a pu freiner l'apparition du geste dissecteur qu'aux facteurs dont la conjugaison l'a fait émerger. Le deuxième chapitre leur est consacré. Comment en est-on venu à ressentir le besoin de pénétrer à l'intérieur du corps pour percer ses arcanes ? Comment ce type d'exploration est-il devenu pensable, puis perçu comme indispensable ? Qu'est-ce qui a changé dans le rapport au corps qui a ouvert la voie à sa connaissance par effraction ? Le rôle joué par les traductions d'ouvrages médicaux de l'Antiquité au cours du bas Moyen Âge, la réévaluation à la même époque de la pratique au sein de l'enseignement médical dans les universités, l'importance de plus en plus grande accordée à la vue et au toucher comme moyens de connaissance seront examinés en vue de donner réponse à ces questions. Mais la tâche est délicate, car les changements qui mènent à l'avènement des dissections humaines sont souvent indissociables de ceux que ces dernières induisent.

Cela vaut, par exemple, pour la redistribution des prééminences sensorielles qui accompagne la mise en place de cette *scienza nuova* du corps, dont la pièce maîtresse sont les dissections publiques et qui s'appuie sur trois actes fondamentaux : couper, observer, toucher. Couper les corps morts, pour voir de ses propres yeux au-delà de la frontière de la peau, et toucher : toucher le sang, les tissus, palper la mollesse ou la dureté, sentir les formes et les textures. La nouvelle alliance entre le corps et le savoir à son égard est scellée par la vue et le toucher, mais on ne saurait établir avec certitude si le primat de ces sens précède et prépare l'essor des dissections ou si, au contraire, ils ont été promus au premier plan

des opérations de connaissance par une anatomie qui dissèque, incise, écorche.

On assiste en tout cas à l'édification de ce que Berengario da Carpi (v. 1460-1530) appelle *anatomia sensibilis*, dans laquelle les représentations visuelles commencent à jouer un rôle essentiel. Si à partir des ouvrages de Berengario au début des années 1520²² et, surtout, du *De humani corporis fabrica* (1543) de Vésale²³, les illustrations occupent une place de plus en plus importante dans les traités d'anatomie, c'est bien parce que la vision du cadavre ouvert et de son intérieur est érigée en source principale de vérité scientifique, au détriment des écrits des autorités. D'où des dispositifs spatiaux *ad hoc*, comme les théâtres d'anatomie. Cette question de la vue et de l'image conduit aussi à aborder celle de la contribution des artistes dans l'établissement du regard anatomique, de Léonard de Vinci à Rembrandt, en passant par Mantegna, Michel-Ange ou Raphaël.

Le troisième chapitre explore, pour ainsi dire, le corps que le savoir anatomique construit : comment l'appréhension de ce corps est organisée en fonction de grilles de lecture héritées de l'Antiquité, suivant quel ordre narratif sont agencés les récits anatomiques, de quelle façon la matière corporelle est assimilée à l'architecture d'abord, puis à la machine. Des questions telles que les proportions parfaites, la beauté et la normalité y sont associées. Dans ce chapitre on s'arrêtera aussi sur un des traits majeurs des procédés propres à la connaissance anatomique : la « résolution » ou décomposition du corps en parties, sa fragmentation, sa mise en morceaux, en organes, en fibres. Un principe de segmentation qui aura progressivement raison des théories basées sur l'indivision du corps. La physiologie humorale, par exemple. C'est alors, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le moment du corps sec, du solidisme, qui s'impose en parallèle avec l'identification des parties corporelles à des « pièces » – les pièces d'une machine.

Le protagoniste du quatrième chapitre est le cadavre. À son sujet se posent les plus épineux et passionnants problèmes épistémologiques. On en a retrouvé le nœud dans l'histoire de Colombo : comment saisir le vivant lorsque l'on a affaire à de la matière morte. Les anatomistes n'ont eu de cesse de se plaindre d'avoir à manipuler des objets non seulement dégoûtants et dangereux, mais aussi inaptes à rendre compte des phénomènes vitaux. Ils durent

néanmoins s'exercer sur eux, se plier à une contrainte qui ne fut pas sans conséquences sur la manière d'entendre la corporéité et le statut du vivant. Sur le plan de la connaissance, le regard anatomique n'a pu produire que de l'inanimé. Sortir de l'impasse aurait requis de s'affranchir du cadavre ; on y a songé tout au long de l'histoire de l'anatomie, en laissant planer l'ombre des vivisections humaines. On a parfois osé en discuter. Au siècle des Lumières, Diderot est même allé jusqu'à en vanter les vertus dans les pages de l'*Encyclopédie*.

La question du vivant, les problèmes auxquels elle donna lieu au sein de la pensée anatomique et les tentatives d'y apporter des solutions sont en rapport avec la vision mécaniciste du monde et de l'homme qui gagne les esprits à partir du début du XVII^e siècle. On s'y attardera dans le droit fil de ce qui est exposé au troisième chapitre à propos du modèle de la machine et de la fragmentation. En effet, aussi bien le fragment que l'exigence de faire du vivant avec du mort sont des attributs de l'une des réalisations emblématiques du mécanicisme, l'automate. Mais en amont de cet artefact il y a une ontologie qui a fait du fragment une pièce mécanique, qui met le cadavre en mouvement. De l'animal-machine de Descartes, philosophe anatomiste, à l'homme-machine de La Mettrie, médecin philosophe, une *anatomia animata* est à l'arrière-plan d'une image horlogère de l'organisme.

Le cinquième chapitre – le dernier – est une incursion dans des territoires périphériques au savoir anatomique *stricto sensu*, mais qui se trouvent au centre de la civilisation de l'anatomie. Ce sont les territoires de la morale, de la métaphore, du théâtral, de la mondanité, de l'esthétique. Des territoires d'exportation du regard anatomique, où l'on fait l'anatomie de l'âme²⁴, l'anatomie des passions, l'anatomie d'un discours. Où l'on retrouve le langage – littéraire ou religieux, philosophique ou politique – envahi par une rhétorique chargée d'anatomie : le protestant italien Agostino Mainardo fait en 1552 l'« anatomie de la messe et du messel²⁵ » ; en 1783 le chevalier de Sauseuil fait celle de la langue française²⁶. Des territoires, enfin, où l'on retrouve aussi les foules qui se pressent aux séances publiques de dissection, et les cabinets de curiosités qui regroupent les trésors des collectionneurs de fractions corporelles.

Ce parcours, effectué à travers l'interrogation d'un ensemble hétérogène de sources, aussi bien textuelles qu'iconographiques, scientifiques ou non, est celui de l'anatomie qui dissèque. Il commence donc avec l'ouverture en Occident de l'ère des dissections – les premières auraient été pratiquées, en Italie du Nord, vers les années 1270-1280 – pour s'arrêter aux premières décennies du XIX^e siècle. Cette époque marque non la fin des dissections, bien entendu, mais le déclin de la civilisation de l'anatomie. Au moins sous certaines des formes qu'elle avait prises jusqu'alors, qui s'estompent puis disparaissent, ou changent de visage, non sans se projeter, toutefois, sur des savoirs, des discours et des représentations d'aujourd'hui.

Cette étude couvre par conséquent une période de cinq siècles environ. Cinq siècles d'aller et de retour sur l'axe d'une chronologie qui ne sera pas scrupuleusement suivie dans sa progression linéaire. Des sauts en avant ou des marches en arrière s'imposeront souvent au gré des problèmes traités. Cinq siècles d'anatomie faite à coups d'œil et de coutelas, d'anatomie festive, d'anatomie artistique ou d'art anatomisant, qui défileront néanmoins plutôt ordonnés dans le sens de la marche du temps. Cinq siècles qui ont vu se constituer le regard anatomique et, sous son emprise, une architecture du corporel marquée au sceau du morcellement. Qui suffirent au déploiement d'une formidable entreprise culturelle, d'une colonisation de la chair et de l'imaginaire entre l'effroi et l'émerveillement, entre la curiosité et la science. Une longue saison, en définitive, passée à fouiller la réalité nue et livide du cadavre à la recherche des sources de la vie.

Le pape, le chirurgien, la chair et le sang

La renaissance de l'anatomie en Occident décolle lentement, d'abord au XIV^e siècle, avec l'entrée de la discipline dans l'enseignement universitaire, notamment en Italie, puis avec le premier élan véritable de la pratique des dissections humaines et leur rapide généralisation, entre la fin du XV^e siècle et la première moitié du siècle suivant¹. Une renaissance qui clôt une parenthèse de mille cinq cents ans environ, ouverte à Alexandrie au III^e siècle avant Jésus-Christ, où les premières dissections de cadavres auraient été pratiquées par Hérophile de Chalcédoine vers 300, suivi par son contemporain Érasistrate de Céos. L'activité de ces deux anatomistes, favorisée par la dynastie régnante des Ptolémées – au point, d'après ce que rapporte Celse dans son *De medicina*², de leur procurer des criminels comme matière première pour des vivisections – fournit, d'après ce que l'on sait, les seuls cas de dissections humaines que le monde antique ait connus³. Après cette période alexandrine qui ne dépassa pas cinquante ans, pendant laquelle l'ouverture du cadavre humain pour l'étude de l'anatomie fut possible, on assiste donc à un long hiatus d'une quinzaine de siècles sans dissections, au sujet duquel il est légitime de s'interroger tout en examinant les réponses – guère satisfaisantes – qui ont été très souvent proposées. En effet, une opinion très répandue attribue cela à l'influence du christianisme, voire à une prohibition que l'Église catholique aurait fait peser sur cette pratique. Cependant, ce point de vue n'est que partiellement recevable, car si le christianisme a pu jouer un rôle dans cette absence de dissections, on ne saurait pas proposer cela comme seule explication, au risque de simplifier la question à l'extrême. Quant à l'affirmation portant sur des interdictions ecclésiastiques, elle est tout simplement fautive⁴.

La « férocité abominable »

On a fréquemment prétendu, en effet, que se livrer à l'ouverture de cadavres humains impliquait, au Moyen Âge, de risquer l'excommunication. Redoutable menace, sans doute, mais qui en réalité n'a jamais visé les anatomistes. Le seul document qui a pu être cité à l'appui de cette thèse – « une de nos plus tenaces erreurs sur l'histoire culturelle », dit Louis van Delft⁵ – est la décrétale *Detestande feritatis*, émise par le pape Boniface VIII (Benedetto Caetani) le 27 septembre 1299⁶. Or on voit mal comment une disposition datant de la fin du XIII^e siècle aurait pu avoir des effets sur l'ensemble du Moyen Âge ; qui plus est, son contenu ne concernait aucunement les dissections anatomiques. La décrétale proclamait certes la ferme opposition du pontife au dépeçage des cadavres, mais la « férocité abominable », la « coutume atroce » à laquelle Boniface entendait mettre un terme était celle du démembrement des corps des défunts pour en rendre plus aisé le transport jusqu'à un lieu de sépulture très distant de celui de la mort. Le texte de la *Detestande feritatis* est parfaitement précis à ce sujet : lorsqu'un chrétien, « soit noble, soit haut dignitaire, meurt loin de son pays (c'est le cas le plus fréquent), alors qu'il avait choisi sa sépulture dans son pays ou loin de l'endroit de sa mort, les chrétiens soumis à cette coutume perverse, mus par un soin sacrilège, le vident sauvagement de ses entrailles et, le démembrant horriblement ou le coupant en morceaux, le jettent dans l'eau pour le faire bouillir au feu. Quand enfin l'enveloppe de chair s'est détachée de l'os, ils ramènent les os vers la région choisie pour les inhumer ». Voilà, poursuit la décrétale, « qui est parfaitement abominable lorsqu'on prend garde à la majesté divine, mais qui doit horrifier presque encore plus en regard du respect qu'on doit à l'homme »⁷.

Cet « usage féroce » donnait lieu à une double sépulture : « les chairs étaient enterrées sur place, ce qui fournissait l'occasion d'un premier tombeau. Les os étaient destinés au plus désiré des lieux de sépulture et au plus solennel des monuments, car les os secs étaient considérés comme la partie la plus noble du corps, sans doute parce que la plus durable⁸ ». L'usage des tombeaux multiples était assez ancien – il remontait à l'époque carolingienne et ottonienne⁹ –, mais ne s'est complètement développé que vers la moitié

du XII^e siècle. Au temps de Boniface VIII, le dépècement des cadavres n'était plus seulement pratiqué pour satisfaire à des exigences de transport : il était également devenu volontaire, prévu dans de nombreux testaments et adopté, notamment, par les rois de France. Suffisamment répandu, en somme, pour que le pape songeât à l'abolir. L'interdiction était sévère : outre l'excommunication immédiate, elle prévoyait aussi de priver de sépulture ecclésiastique celui dont le corps aurait été traité de « façon aussi inhumaine », et tout ceci « quel que soit son rang ou sa naissance, même s'il est revêtu de la dignité épiscopale »¹⁰. Il fallait, en revanche, ensevelir la dépouille mortelle sur place *ad tempus*, en attendant sa décomposition naturelle ; seulement alors, une fois réduite en poussière, elle pouvait être exhumée et transportée à l'endroit choisi par le défunt pour sa sépulture définitive.

Il ne s'agissait donc pas de défendre les dissections anatomiques. Cela aurait d'ailleurs été excessif que d'y consacrer une bulle, puisque contrairement à la division et décarnisation de cadavres pour les transporter et en multiplier les sépultures, les dissections étaient à l'époque plutôt rares. Elles commençaient, en fait, à être pratiquées. Charles Singer en situe les débuts à Bologne, entre 1266 et 1275¹¹, mais le premier témoignage explicite date de 1316 : Mondino de' Liuzzi (v. 1270-1326), professeur d'anatomie à Bologne, rédige cette année-là son *Anathomia*, un manuel de dissection composé à l'intention de ses élèves, où il dit avoir disséqué les cadavres de deux femmes, l'un en janvier et l'autre en mars 1315¹². C'est la plus ancienne trace écrite dont on ait connaissance à ce propos, même si, précise Danielle Jacquart, « rien n'interdit d'imaginer que des médecins ou des chirurgiens aient pu disséquer sans en faire de publicité » dès les dernières années du XIII^e siècle¹³. Une illustration datée de 1298 environ, représentant une scène de dissection d'un corps de femme à laquelle participent un chirurgien et un moine, tendrait à le confirmer¹⁴. Mais pour ce qui nous intéresse ici, le cas de Mondino est le plus parlant. Il montre bien, quelques années à peine après la promulgation de la *Detestande feritatis*, que certains anatomistes au moins non seulement se savaient épargnés par la lettre de la décrétale, mais sentaient que l'esprit de celle-ci ne les mettait pas en cause non plus¹⁵. Ceci est évident chez Mondino, puisque, s'il avait bravé un si pesant interdit, il n'aurait certainement pas pris le soin de le divulguer. Il se soucie,

d'ailleurs, de laisser implicitement établi qu'au cours de ses opérations la prohibition édictée par Boniface VIII avait été respectée : pour bien voir l'os qu'il appelle *basilare*, écrit-il, il faudrait le bouillir, mais il s'en est abstenu à cause du péché¹⁶. Mondino connaissait les limites à ne pas transgresser, et celles-ci n'impliquaient pas de renoncer aux dissections.

Cela étant dit, il convient tout de même de ne pas écarter complètement la possibilité que les dispositions contenues dans la bulle de Boniface VIII aient provoqué quelque inquiétude ou semé le doute chez d'autres anatomistes qui, à la différence de Mondino, auraient alors renoncé à pratiquer des dissections humaines. Une interprétation *lato sensu* de la *Detestande feritatis* suffirait à justifier cette prudence, et si le document ne faisait explicitement mention que de l'éviscération et de l'ébouillantage du cadavre, Elizabeth Brown souligne néanmoins que « Boniface était également opposé à la division du corps ou à sa réduction en cendres par la crémation¹⁷ ». Des gloses écrites par le cardinal Jean Lemoine – probablement avant la mort du pontife – clarifièrent et élargirent davantage, selon Brown, la portée de la décrétale : toute atteinte à l'intégrité du corps mort, soutenait en substance le cardinal Lemoine, tombait sous la prohibition papale. Henri de Mondville (v. 1260-1320), chirurgien de Philippe le Bel et de Louis X, écrit dans sa *Chirurgie* qu'une dispense spéciale de l'Église est nécessaire pour extraire les entrailles des cadavres afin de les préparer « pour les préserver pendant quelque temps de la putréfaction » : « Si les cadavres doivent être conservés plus de quatre nuits et qu'on ait un privilège spécial de l'Église romaine, on incisera la paroi antérieure du ventre¹⁸. » Un accent particulier étant mis dans les gloses du cardinal Lemoine sur l'éviscération, il est tentant de rapprocher cela du commentaire d'Henri de Mondville pour conclure, avec Elizabeth Brown, que la bulle et ses gloses ont à coup sûr découragé un certain nombre de chirurgiens de disséquer le corps humain¹⁹. Agostino Paravicini Bagliani, se fondant sur les mêmes témoignages (Mondino, Henri de Mondville), croit également au « succès juridique » de la *Detestande feritatis* dans le domaine de l'anatomie : c'est à cause d'elle, dit-il, « que les chirurgiens devaient demander et obtenir un privilège pontifical pour pouvoir s'adonner à l'ouverture des cadavres, même à des fins d'études »²⁰.

Histoire de l' Adriatique
sous la direction de Pierre Cabanes
2001

Les Patriotes
La gauche républicaine et la Nation. 1830-1870
par Philippe Darriulat
2001

Ni bourgeois ni prolétaires
La défense des classes moyennes en France au xx^e siècle
par Jean Ruhlmann
2001

La Rébellion française
Mouvements populaires et conscience sociale 1661-1789
par Jean Nicolas
2002

Les Fondations de l' Islam
Entre écriture et histoire
par Alfred-Louis de Prémare
2002

L' Amnésie. De la Commune à la guerre d' Algérie
par Stéphane Gacon
2002

Histoire des paysans français
de la Peste noire à la Révolution
par Emmanuel Le Roy Ladurie
2002

série HISTOIRE DE LA FRANCE POLITIQUE
L' Invention de la démocratie
1789-1914
sous la direction de Serge Berstein et Michel Winock
2002

Le Moyen Âge
Le roi, l' Église, les grands, le peuple
481-1514
sous la direction de Philippe Contamine
2002

La République anticléricale
XIX^e-XX^e siècle
par Jacqueline Lalouette
2002

Histoire des peurs alimentaires
du Moyen Âge à l'aube du XX^e siècle
par Madeleine Ferrières
2002

Les Origines religieuses de la Révolution française
1560-1791
par Dale K. van Kley
2002

La France espagnole
Les racines hispaniques de l'absolutisme français
par Jean-Frédéric Schaub
2003

L'Occident et l'Énigme russe
Du Cavalier de bronze au mausolée de Lénine
par Martin Malia
2003

Histoire de l'avortement
XIX^e-XX^e siècle
par Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti
2003

Henri Frenay
De la Résistance à l'Europe
par Robert Belot
2003